

Aujourd'hui à Trappes-en-Yvelines

VOTRE MAGAZINE BIMESTRIEL D'INFORMATION LOCALE | trappes.fr



p.12
La petite enfance :
une fête et un dossier
pour tout savoir

À NOTER

VILLE EN FÊTE

Samedi 24 juin
De 14h à minuit p.4

OPÉRA EXCEPTIONNEL

Samedi 17 juin, avec la Maîtrise et le grand
chœur des enfants de Trappes-en-Yvelines p.24



SOMMAIRE



Communiquez et informez-vous via
les réseaux sociaux de la ville

 twitter.com/villedetrappes

 www.facebook.com/siteofficieltrappes
et aussi www.trappes.fr



Magazine municipal n°144 | Mai-Juin 2017

I, place de la République - CS 90544 - 78197 Trappes cedex
Tél : 01 30 69 17 00 - www.trappes.fr - Directeur de la publication : Guy Malandain - Directeur de la communication : Damien Pfister - Rédaction et photos : Maeva Deloge - Conception et mise en page : Agnès Prével - Imprimerie : Groupe des imprimeries Morault - Tirage : 15 500 exemplaires - Dépôt légal à parution - Distribution : Odessa pub.



A travers la ville | 4

Tous au cabaret pour Ville en fête
EtinnoV, la start-up trappiste récompensée

Retour en images | 7

Enfance et jeunesse | 8

Lycée de la Plaine de Neauphle : premier des Yvelines
Les collégiens en scène devant les maternelles

Sport | 11

L'OMS fête ses cinquante ans

Dossier 12

La petite enfance

La ville change | 15

Enfouissement de la RN10 : l'avis de la commission
d'enquête

Seniors | 16

Portrait | 17

Yann Bende Zonnet

Culture | 18

Trappes Épopées, exposition de l'artiste Thierry Payet
Des Concerts pédagogiques

Tribune libre | 20

Conseil municipal | 21

Infos pratiques | 22

Culture | 24

Les enfants en scène font la fête chez les Offenbach

Agenda | 24

Mesdames, messieurs mes chers concitoyens

J'écris cet édit le lundi 24 avril, au lendemain du premier tour de l'élection présidentielle. Même si notre journal municipal n'est pas un document partisan et s'il est extrêmement rare que j'y exprime de telles motivations, nous ne pouvons pas ignorer la médiocrité de la campagne présidentielle, ni le sens profond de ce qui fut signifié aux responsables politiques lors de ce dimanche électoral. Les Français ne veulent plus de partis politiques dont les motivations sont ou apparaissent plus comme des jeux internes et personnels que comme la préoccupation fondamentale du devenir des citoyens, du devenir de la France... surtout en un temps d'instabilité et de menaces internationales.

Notre Histoire fut ainsi bousculée plusieurs fois, y compris de manière dramatique lors du dernier conflit mondial pendant lequel le Gouvernement d'extrême droite trahit les valeurs fondamentales de notre République que sont la liberté, l'égalité et la fraternité.

Vous êtes citoyenne et citoyen, il vous appartient de choisir en toute liberté. Je me permets seulement, dans le cadre de ma responsabilité, de rappeler qu'il est toujours préférable d'agir - même si cela est parfois difficile - dans la solidarité et le respect de l'autre que dans le rejet, l'exclusion, voire la haine.

Nous avons la chance, ici à Trappes-en-Yvelines, de vivre ensemble avec nos parcours, nos originalités, notre culture et nos passions, dans une ville qui, jour après jour, se transforme, s'épanouit.

Donnons la même chance à notre pays... il y a tant à faire !

bien cordialement


Guy Malandain
Maire de Trappes-en-Yvelines

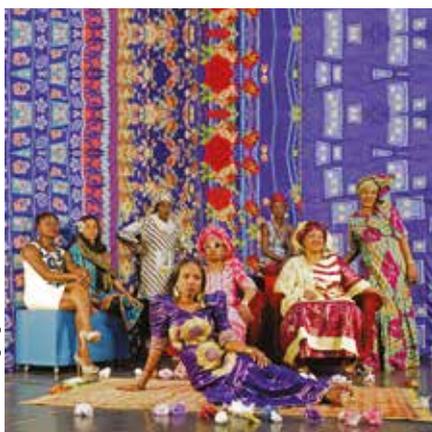




Samedi 24 juin de 14h à minuit

Tous au cabaret pour Ville en fête !

Musique du monde, jeux forains et scène cabaret vous attendent pour un après-midi festif.



© Zack Dangogo

En première partie, les Amazones d'Afrique, collectif féminin d'Afrique de l'Ouest.

Soyez de la fête, samedi 24 juin, pour un après-midi de jeux, d'animations et de musique ! Le stade Gravaud accueille un défilé de surprises de 14h à minuit. Danse, musique et spectacles d'enfants se disputent la scène cabaret. Pour vous dépenser, testez le tir à l'arc, le parcours d'obstacles, le triathlon ou l'escalade, tandis que les plus petits s'essaient à la baby gym et aux jeux forains. Faites une pause gourmande grâce à la restauration proposée par des associations de la ville. Sur la grande scène, le programme est riche. La journée est animée par les artistes locaux avant un grand

concert à 21h. **En première partie, les Amazones d'Afrique** mêlent blues mandingue, funk, rythmes antiques et occidentaux. Premier supergroupe féminin d'Afrique de l'Ouest, le collectif rassemble des stars telles que Kandia Kouyaté, Mamani Keita, Rokia Koné, Angélique Kidjo, Nneka, Mariam Koné, Mouneissa Tandina, Aminata Danté... Qui sera l'artiste principal ? Mystère... Guettez les indices sur trappes.fr à partir de midi et devinez qui sera en haut de l'affiche !

Ville en fête, samedi 24 juin de 14h à minuit au stade Gravaud.

Attention, en raison du plan Vigipirate renforcé, des contrôles et des palpations seront effectués à l'entrée du site.



UNE JOURNÉE POUR LA PRÉVENTION ROUTIÈRE

Que se passe-t-il lorsqu'une voiture fait un tonneau ? Vivez l'expérience (en toute sécurité !) lors de la journée de prévention routière du samedi 20 mai au square Jean Macé. De 13h30 à 18h30, plusieurs activités vous attendent : un circuit de vélos et de petits engins à pédales dans la cour de l'école Macé, un stand d'information, des rosalias (véhicules à pédales), des stands de réparation de vélos, de maquillage, un stand de la protection civile, un atelier de tir à l'arc et vente de gâteaux. Venez nombreux !

Une start-up trappiste récompensée pour sa montre intelligente

Deux mots décrivent Xavier Drouet, directeur général d'Etinnov : entrepreneur et innovation. Il crée une première société, Atriem, en 2010, spécialisée dans l'ingénierie et la conception de produits. Ils ne sont que deux salariés. Aujourd'hui, Xavier Drouet emploie 110 personnes et dirige trois sociétés. Etinnov cible l'innovation de produits, la recherche et le développement dans les secteurs de la santé, du sport et des activités liées aux personnes âgées. Une discussion autour de la machine à café entre trois entrepreneurs de la pépinière et du village d'entreprise Chrysalead met Xavier sur la piste d'une montre connectée pour les malades d'Alzheimer. En mars, son projet est récompensé lors de la Soirée des Entrepreneurs organisée par la communauté d'agglomération, dans la catégorie PME / start-up. La première phase de la conception de la montre mobilise six personnes pendant un an et demi. « Des capteurs mesurent le pouls, la sudation et la température pour détecter les AVC. Les chutes sont repérées grâce à un accéléromètre. La géolocalisation répond à la préoccupation constante des fugues, jusqu'à 5 par mois dans un Ehpad », explique Xavier Drouet. La montre, d'une autonomie de 4 mois, est étanche, a un bouton d'urgence et contrôle l'ouverture des portes dans un Ehpad. Les données sont transmises par SMS à la famille ou au service médical. « Le brevet vient d'être déposé. Les premiers prototypes sont testés dans un Ehpad de Plaisir. Après le marquage CE viendront la fabrication et la commercialisation en 2018.

Une montre connectée pour les malades d'Alzheimer, c'est l'idée originale de la société Etinnov. La start-up veut apporter plus de sécurité et un meilleur suivi de santé aux patients.

Lors du Salon des Maires, on a déjà eu des demandes », ajoute Xavier Drouet. Un projet résolument tourné vers l'avenir puisque l'OMS estime que plus d'un million de personnes seront atteintes de maladies cognitives en France en 2020, dont 70% de maladies d'Alzheimer.



Xavier et Sylvie Drouet accompagnés de Matthieu, pilote du projet, et Clément, ingénieur.

EN BREF

DES ANIMATIONS DANS LA VILLE EN ATTENDANT L'ÉTÉ

Jeux de société, travaux manuels et initiations sportives animent la ville du 6 au 30 juin. "Les itinérances", projet mené par les services municipaux, vous donnent rendez-vous dans un lieu différent chaque jour (city-stade, square, gymnase...), les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 17h à 20h. Retrouvez le parcours des "Les itinérances" sur www.trappes.fr.

CONSTRUISEZ VOTRE AVENIR PROFESSIONNEL À LA CITÉ DES MÉTIERS

Du collégien à l'adulte en reconversion, chacun trouve l'accompagnement adéquat à la Cité des métiers. De nouveaux ateliers sont proposés : le bilan de compétences, le club des managers, réussir son orientation, la recherche documentaire dans la presse.

Un nouveau pôle "Créer son activité" est destiné aux personnes voulant créer leur entreprise, avec une permanence dédiée le lundi après-midi.

Cité des métiers, ZA du Buisson de la Coudre, 1, rue des Hêtres, 78190 Trappes-en-Yvelines. Tél. : 01 34 82 82 61. Gratuit, anonyme, en libre accès, inscription obligatoire.



Anissa Lamri, médaillée du tourisme

Responsable du service « Mémoire de Trappes » depuis 2012, Anissa Lamri a reçu, le lundi 27 février, la médaille du tourisme, échelon bronze.

Le 27 février dernier, Anissa Lamri a reçu la médaille du tourisme, échelon de bronze, en l'Hôtel de ville, en présence du maire et d'élus. Anissa travaille au service Mémoire de Trappes depuis 8 ans et a été distinguée lors de la promotion de janvier 2017. Cette médaille récompense notamment « les personnes qui, par [...] leur valeur professionnelle [...] ont efficacement contribué au développement du tourisme et des activités qui s'y rattachent ».

Conservation et transmission

Pour Anissa, cette récompense est une surprise « je ne m'attendais pas à cette médaille, mais ça fait plaisir, évidemment ». Au sein du service « Mémoire de Trappes », Anissa organise les ateliers ville pour les élèves et les participants aux ateliers sociolinguistiques ainsi que les commémorations et des expositions temporaires ou permanentes. Elle collecte et classe les documents et objets liés à l'histoire de la ville, suit les sondages et fouilles archéologiques. Elle répond aux questions des promoteurs, d'étudiants, de randonneurs voulant découvrir l'histoire et l'architecture de la ville...



Des partenariats culturels valorisants

Dans le cadre du partenariat de la ville avec le Centre de musique baroque de Versailles, le service a organisé une visite du jardin de Versailles. Des ateliers d'histoire et recherches sont menés en commun avec le Centre de ressources et d'interprétation (CRDI) de Port-Royal des Champs.

Anissa a étudié la valorisation et la sauvegarde du patrimoine historique. Elle a réalisé son mémoire sur

les « Dents de scie », cité ouvrière située avenue Marceau, inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, et qui a obtenu le label « Patrimoine du XX^e siècle » du ministère de la culture. A travers des projets ouverts à tous, elle anime ce patrimoine ancien et vivant.

Mémoire de Trappes
26-30 rue Jean Jaurès.
Tél : 01 30 69 16 60

Consultation des archives sur rendez-vous. Collecte d'images, d'objets et de documents sur la ville.

COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

La cérémonie de commémoration débutera à 10h15 au monument aux morts de la gare, et se poursuivra place du 8 mai 1945 et au monument aux morts de la place Monseigneur Roméro, avec la participation de l'Orchestre départemental des Sapeurs-Pompiers des Yvelines.



Mercredi 5 avril, le rallye éco-citoyen organisé pour la semaine de l'environnement à la salle J.-B. Clément a proposé des ateliers sur le développement durable, en partenariat avec la Compagnie des Petits Débrouillards.



Parmi les nombreuses activités organisées par la Ville pendant les vacances de printemps, le tournoi de football Champions League a réuni 11 équipes de jeunes du 10 au 14 avril au stade Gravaud. Plusieurs animations, comme le Bubble Football, rythment la semaine.



Trappes-en-Yvelines a remporté la coupe lors du mondial d'impro junior qui s'est déroulé du **13 au 16 avril** à l'École de musique et de danse et à la Merise. La Ville a accueilli les équipes suisse, belge et québécoise pour une semaine riche en échanges, impro et rires.

Le centre socioculturel les Merisiers a accueilli un atelier flash santé sur la sensibilisation à la sophrologie. Onze participants, qui ont suivi un goûter santé avec le Docteur Segal, découvrent ainsi des exercices de relaxation statique.



Les jolies houppettes des fritillaires animent les espaces verts de la ville, en compagnie des narcisses, tulipes et autres giroflées...



Mercredi 8 mars, poètes et conteurs se sont succédés sur la scène de l'auditorium de l'École de musique et de danse lors de la soirée « Femmes de paroles », organisée dans le cadre du 19^e Printemps des Poètes et de la journée internationale des droits des femmes.



Le lycée de la Plaine de Neauphle : premier lycée des Yvelines

En mars, le lycée de la Plaine de Neauphle est classé premier des Yvelines au palmarès des lycées 2017. Avec un taux de réussite de 85% au bac, il affiche 8 points de plus que le taux attendu par le ministère de l'Éducation nationale. Pas de recette miracle, mais un encadrement qui allie bienveillance et exigence.

L'ascension est fulgurante. En 2011, le lycée de la Plaine de Neauphle se classe avant-dernier du palmarès des lycées à l'échelle nationale. Depuis 2013, il occupe régulièrement les premières places du podium. Une évolution que Patricia Raclot, la proviseure, explique par la volonté d'impulser une dynamique de travail à toutes les équipes et aux lycéens.

Bienveillance et exigence

La bienveillance qui régit les relations avec les élèves ne va pas sans exigence : « *on ne réussit pas si on ne répond pas à certaines exigences. Nous sommes disponibles pour les élèves, les parents et le personnel pour établir une relation de confiance. Ainsi, les élèves se sentent bien dans l'établissement et développent un sentiment d'appartenance* », explique M^{me} Raclot. L'établissement, en pleine rénovation, améliore son parc informatique. Les professeurs sont formés à la gestion de crise et de conflits ainsi que sur le numérique. Le lycée, déjà présent sur la plateforme Plaine d'Avenir, rejoint la plateforme académique.



Ouverture culturelle, orientation et éducation citoyenne

Les filières d'excellence se multiplient : introduction de l'arabe en LV3, option latin rouverte à la rentrée 2017, section européenne maintenue. Le soutien des élèves est assuré lors des études dirigées ou en classe avec les assistants pédagogiques. Les Cordées de la réussite donnent de l'ambition aux lycéens grâce au tutorat des élèves d'AgroParisTech (Grignon). Les élèves suivent des stages linguistiques avec l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines et rencontrent les classes préparatoires du lycée Michelet (Vanves). Dans le cadre de la Politique de la ville, les meilleurs élèves suivent une préparation à l'Institut d'études politiques de Saint-Germain-en-Laye avec le soutien de la direction académique. Le pôle artistique amène une valeur ajoutée aux élèves, leur permet de travailler sur eux-mêmes. M^{me} Ouadah, professeur documentaliste,

dirige le club manga avec M. Louison, assistant pédagogique ; « *On est passé de débats à la création par les élèves de leur propre manga, en équipe. Ils ont rencontré Ahmed Agne, éditeur de manga, et visiteront la Japan Expo. Pour écrire le journal du club, ils bénéficient d'une éducation aux médias et travaillent avec le Trappy Blog* ».

Un médiateur culturel pour trois ans, grâce à la région Île-de-France

Chaque mardi depuis mars et pour trois ans, Géraldine Arousseau assure une permanence au lycée Plaine de Neauphle. « *J'accompagne le lycée pour établir des partenariats avec les structures artistiques du territoire et je valorise les filières culturelles. C'est rare de trouver dans un lycée autant d'options qui débouchent sur un véritable examen. Je souhaite également mettre en place un parcours d'éducation artistique et culturel pour trois classes à la rentrée 2017.* »

Les collégiens en scène devant les maternelles

Le 13 mars, une quinzaine d'élèves de la sixième segpa du collège Gagarine a visité les écoles maternelles Boucher et Léo Lagrange. Ils sont un peu nerveux car leur visite est spéciale : ils jouent une pièce qu'ils ont eux-mêmes écrite, tirée du film *Le livre de la jungle*. Douha, 11 ans, explique ce travail : « on a vu le film en décembre, on en a fait une pièce de théâtre, ça a pris beaucoup de temps » tandis que Maïlys, 11 ans glisse : « Le plus chouette, c'est de la jouer » ! Ce projet est créé dans le cadre du développement de l'aide personnalisée. M^{me} Mathieu, professeur de segpa, a voulu « monter un projet qui ait du sens, qui donne envie de participer et qui renforce le lien école-collège », avec la complicité de M. Ernotte, professeur de français et M^{me} Lacarse, institutrice. Les maternelles ont réalisé des marionnettes de papier qui servent aux apprentis comédiens à figurer leur personnage : Bagheera, Baloo, Mowgli, Kaa... Le 22 mai, écoliers et collégiens se retrouveront pour une visite du zoo de Thoiry.



EN BREF

A LA DÉCOUVERTE DES MÉTIERS

Pour accompagner leur orientation, les collégiens rencontrent plusieurs professionnels qui leur présentent leur métier :

**A la conquête des métiers,
10 juin, au collège le Village.**

Une cérémonie pour la remise de la carte d'électeur

Mardi 7 mars, la Ville a accueilli près de 80 jeunes Trappistes âgés de 18 ans pour une cérémonie de citoyenneté et de remise de cartes d'électeurs en l'Hôtel de ville. L'occasion pour l'équipe municipale de se présenter et pour le maire Guy Malandain, de rappeler que « devenir

électeur, c'est changer de statut en tant que citoyen : on devient acteur ». Pour Saïd, c'est « important de venir ce soir. Je compte bien me servir de ma carte », tandis qu'Océane, elle, retient les mots du maire concernant le droit de vote des femmes (1944), qui marque la vie politique depuis moins d'un siècle.



FAITES VIVRE VOS PROJETS AVEC LA VILLE !

Vous avez entre 15 et 25 ans ? Inscrivez-vous aux activités et séjours proposés par la Ville :
Participez au stage objectif code, inscription jusqu'au 15 mai, 90 € (17-25 ans). Financez vos projets avec Une semaine d'efforts sur un chantier, rémunérée 200 € (inscription jusqu'au 22 mai). Engagez-vous dans un séjour solidaire en Islande (15-18 ans). Renseignements et inscriptions au Bureau d'information jeunesse et trappes.fr



Les arts plastiques s'affichent au collège Gagarine



Les portes ouvertes du collège Gagarine le samedi 11 mars ont permis aux parents et aux futurs collégiens de se familiariser avec l'établissement, de rencontrer les professeurs mais aussi de découvrir les options proposées. La classe à horaires aménagés en arts plastiques bénéficie ainsi de deux heures

de cours supplémentaires et organise des projets avec la Commanderie des Templiers et l'agglomération. Les élèves visitent un musée chaque trimestre et partent en voyage chaque année. Une filière artistique qu'ils peuvent continuer au lycée de la Plaine de Neauphle...

Toi-même tu filmes : du court-métrage au documentaire



L'avant-première du documentaire «*Toi-même tu filmes*», réalisé par Mathieu Mastin, a réuni plus de 100 personnes le 23 mars, au Grenier à sel. L'occasion de revenir

sur la tournée de YouTube dans 46 villes de France et de Belgique à l'été 2016.

Lors de la dernière étape, à Trappes-en-Yvelines, une vingtaine de jeunes a réalisé des courts-métrages de 90 secondes sur la fraternité. Deux films ont été sélectionnés en finale. Lors de la soirée organisée par la Ville et Google France, l'équipe de la tournée en a profité pour annoncer que l'aventure continuerait en 2017, avec une étape à Trappes-en-Yvelines !

EN BREF

UN DICTIONNAIRE POUR LES FUTURS COLLÉGIENS

Les élèves de CM2 reçoivent un dictionnaire, une calculatrice et un agenda pour les préparer au passage au collège lors du Tremplin des collèges, le 24 juin de 9h à 11h30 la salle J.-B. Clément.

UNE SEMAINE POUR RÉVISER LE BREVET

A quelques semaines du brevet, 53 élèves de troisième ont suivi un séjour de révision du brevet à Pierrefontaine-les-Varans dans le Doubs, organisé par la Ville. Du 9 au 15 avril, les collégiens ont alterné matinées de révisions et excursions l'après-midi : escalade, spéléologie, chiens de traîneau et visite des locaux des Nations Unies en Suisse...



Fitdays, un jour de sport pour les enfants

Mercredi 21 juin, les enfants de 5 à 12 ans vont (re)découvrir le triathlon ! Pour la troisième année, le parking de la mairie accueille un parcours sportif avec des épreuves de natation, vélo et course. Le matin est réservé aux scolaires mais le village des enfants est ouvert à tous gratuitement de 13h à 18h30. Après le relai des familles qui rassemble adultes et enfants à 17h30, le tirage au sort des 12 enfants qui représenteront Trappes en finale régionale le 25 juin à Chevilly-Larue (94) sera organisé à 19h. Pour participer, inscrivez-vous sur : trappes.fr ou www.fitdays.fr/trappes.php



L'OMS vous invite à souffler ses cinquante bougies

L'Office municipal des sports (OMS) fête ses cinquante ans le samedi 13 mai avec un après-midi festif et gratuit à partir de 14h. De nombreuses associations vous accueillent au gymnase Broustal pour des animations musclées : Bushido Club de Trappes,

Twirling Sport Galaxy's de Trappes, Country Lane Dance, percussions antillaises... Le spectacle est assuré avec un match de basket des anciens de l'Étoile sportive des cheminots de Trappes et un match de handball fauteuil, avec la participation du Comité départemental handisport. Et pour vous rafraîchir, l'espace buvette vous attend !

CALENDRIER SPORTIF

Futsal : gymnase Youri Gagarine
6 mai, 20h : Futsal Excellence
21 mai, 9h-19h : tournoi

Football
14 mai, 8h-20h : tournoi solidaire organisé par Trappes Action Solidaire, terrain synthétique Youri Gagarine
21 mai, 15h : Trappes / Grigny, stade Guimier
10 juin, 14h-17h30 : Foot en famille, avec le centre socioculturel Moro, terrain synthétique du stade Chansac

Handball
13 et 14 mai : championnat de l'ASCT, gymnase Gagarine

Karaté
20 mai, 13h-18h : coupe des samouraïs, gymnase Gagarine

Centre nautique
18 et 19 mai : championnat de flotte laser, trophée équinoxe, au centre de voile, Île de loisirs

Gymnastique
19 mai 14h30-17h30 : concours interne de gymnastique, gymnase Paul Mahier

Aquagym
20 mai 19h-20h30 : cours organisé pour l'association « Imagine for Margo », piscine Jacques Monquaut

Pétanque
29 mai, 14h : qualifications doublettes seniors, au gymnase Rousseau

Accrobranches
30 juin, 20h-minuit : accro-night, parcours acrobatique en hauteur de nuit, espace "Branches et loisirs" à l'Île de loisirs

DES JEUNES FORMÉS AUX MÉTIERS DU SPORT

Neuf jeunes ont bénéficié d'une formation de quatre mois pour les métiers du sport financée par la Ville, en partenariat avec l'UFOLEP. Au programme : formation aux gestes de premier secours, remise à niveau sportive et scolaire de 150 heures et alternance dans les structures municipales. Sur les six Trappistes, quatre ont décroché le certificat de qualification professionnelle branche animateur loisirs sportifs et reçu leur diplôme lors d'une cérémonie officielle organisée par l'UFOLEP mi-mars. Ce premier certificat constitue un pas de plus vers l'emploi. Les diplômés pensent déjà à passer le BPJEPS !



Le point de vue de ...



Jeanine Mary, 1^{re} adjointe
au Maire, déléguée à l'Éducation,
à la Petite Enfance, à l'Enfance et
à la Politique Familiale.

Le service Petite Enfance est une équipe pluridisciplinaire qui s'appuie sur la relation de confiance entre les parents, les partenaires et les agents autour d'un objectif commun : le développement de l'enfant dans le respect dû à sa personne. Chaque enfant a droit au même soin et à la même bienveillance, quelles que soient ses facilités ou difficultés. L'équipe a travaillé en étroite collaboration à l'élaboration d'un projet de service et d'un règlement de fonctionnement. Chacun a trouvé sa place dans la réalisation des objectifs concernant le développement personnel des enfants et l'accompagnement des parents.

Aujourd'hui, nous avons la fierté d'offrir un service public Petite Enfance force de propositions novatrices. Ce service a établi un programme d'excellente qualité pour la Fête de la Petite Enfance, le 13 mai prochain. Cette qualité de service sera accentuée par l'ouverture prochainement d'un second lieu d'accueil mis à disposition des assistantes maternelles. Cette extension au RAM (Relai d'assistantes maternelles) est un lieu de formation, de partage d'expérience, de sociabilisation des enfants et d'information des parents. Il permet aux assistantes maternelles de rompre avec l'isolement et de se former pour suivre l'évolution de leur métier.

On devient parent, ce n'est pas un rôle facile à adopter lorsque, parfois, on ne comprend pas le comportement de son enfant. Les difficultés, diverses, sont compliquées à identifier et expliquer. Chaque parent peut trouver au sein de toutes nos équipes de réponses à ses questions. C'est un moment de partage important qui se fait en toute confidentialité et si besoin, vous serez guidés vers des spécialistes qui sauront prendre en charge vos difficultés.

La p enfa



LES RESSOURCES DANS LA VILLE

- › **La Maison des parents** offre un accompagnement anonyme et gratuit et des activités pour les tout-petits. 11, rue Maurice Thorez, 01 30 16 27 61.
- › **Les Centres socioculturels** proposent de nombreuses activités pour les tout-petits comme la baby gym, la ludothèque et des sorties.
- › **La Maison des jeux** offre un accueil pour les 0-6 ans avec des jeux adaptés. 2bis, rue Eugène Pottier, 01 30 66 78 16.
- › **La Médiathèque Anatole France** programme régulièrement des heures du conte et organise chaque année le festival Baby-âge. 1, place de la Médiathèque, 01 30 50 97 21.

etite nce,

une fête et un dossier pour tout savoir

Comptant 2262 enfants de moins de 3 ans en 2016, la Ville continue de faire de la jeunesse, et notamment de la petite enfance, l'une de ses priorités.

Trappes-en-Yvelines développe depuis plusieurs années l'accueil du jeune enfant à travers ses structures d'accueil. L'objectif : accueillir les enfants dont les parents travaillent ainsi que ceux en recherche d'emploi ou pour des besoins de socialisation de l'enfant. A travers les partenariats, la Ville promeut l'égalité d'accès aux crèches et s'adapte aux besoins des parents.

Plusieurs modes de garde pour une même qualité d'accueil

Les conditions d'attribution des places en crèches, modifiées l'année dernière, donnent la priorité aux familles dont le besoin de garde est le plus intense. Ce nouveau système de points prend en compte l'évolution de la population de la ville et réduit les écarts entre les familles. De plus, les horaires de deux structures ont été modifiés pour correspondre aux attentes des parents. La rénovation de la crèche Gavroche est maintenant terminée, après trois ans de travaux chaque été.

Un des atouts de la ville pour assurer un service de qualité aux familles est la mise en place d'une équipe transverse, composée d'un médecin, d'une psychologue et d'une psycho motricienne. Ces trois professionnels constituent une équipe de soutien pour tous les professionnels de la petite enfance. Ils observent l'évolution des enfants et

offrent si besoin un accompagnement individualisé. L'équipe transverse se déplace dans les structures de la ville et chez les assistantes maternelles.

L'uniformisation de l'accueil passe par un même parcours pédagogique. Séverine Rivière, responsable du multi-accueil de la crèche Dewerpe, l'explique : « *Nous travaillons sur l'autonomie de l'enfant, sur son évolution motrice et intellectuelle. Nous suivons le rythme de l'enfant, l'équilibre de son alimentation, et lorsqu'il est plus grand, préparons la transition de la crèche vers l'école* ». À la crèche familiale, qui accueille les 16 assistantes maternelles salariées de la Ville, l'accent est mis sur l'accompagnement aux pratiques professionnelles. Les assistantes maternelles y trouvent chaque semaine une matinée d'éveil et des activités variées (prête-jeu, sac à livres...). Chaque structure noue plusieurs partenariats pour proposer des animations enrichissantes : le Relai d'assistantes maternelles (RAM) fabrique dans les locaux des centres socioculturels des raconte-tapis, utilisés à la médiathèque, la crèche Dewerpe amène les enfants au bibliobus, la crèche Gavroche accueille des intervenants de la Maison des jeux et de l'École de musique et de danse... Plusieurs temps festifs, comme le carnaval, rythment l'année des enfants.

Suite dossier page 14



GRACE COSTA,
Assistante maternelle.

« Je suis assistante maternelle à Trappes depuis 11 ans. Ma journée commence à 8h30, parfois avant. Je garde trois enfants, entre 9 et 20 mois. Ce qui est important, c'est d'avoir un bon rythme, pour soi et les enfants, ne pas stresser et avoir confiance en soi. Les enfants gagnent ainsi confiance en eux, ils font attention aux plus petits qu'eux. Les parents sont souvent surpris qu'on fasse autant d'activités d'éveil. Le Relai d'assistantes maternelles est utile : j'y rencontre d'autres professionnels, j'assiste aux réunions thématiques et aux formations. »



SUITE DU DOSSIER

EN BREF

LES STRUCTURES D'ACCUEIL

- > Trappes-en-Yvelines offre 209 places dans cinq structures
- > 2 Crèches collectives : Gavroche et Maison de la petite enfance (60 berceaux chacune)
- > 2 Multi accueils : Dewerpe et Maison de la petite enfance (20 berceaux chacun)
- > 1 Crèche familiale (48 berceaux)
- > 1 Relai d'assistantes maternelles (72 assistantes maternelles inscrites sur les 205 que compte la ville)
- > Service petite enfance : 90 agents, pour 13 métiers différents

La petite enfance, une fête et un dossier pour tout savoir

Favoriser l'accès pour tous à un mode de garde

Faire appel à une assistante maternelle libre engendre des démarches et un investissement financier importants. Les Trappistes peuvent compter sur les conseils du RAM situé à la Maison de la petite enfance. Delphine Lepennec, responsable, accompagne les parents qui deviennent employeurs : « j'aide les parents à établir contrats et déclarations, je fournis une liste des assistantes maternelles et des ressources de la ville. Les assistantes maternelles trouvent ici un lieu d'animation et de formation tandis que les enfants font l'expérience de la collectivité ».

La Ville a décidé en 2010 de verser un complément à l'aide financière de la Caf pour les parents choisissant ce mode de garde. L'Allocation municipale d'aide à la garde d'enfant (AMAGE) permet aux familles de ramener le coût de revient au même niveau que celui de la crèche municipale. En 2016, 137 familles ont bénéficié de ce complément. La Ville bénéficie pour ses cinq structures d'accueil de financements de la Caf, au travers de la prestation de service unique et du contrat enfance jeunesse. La Caf souhaite ainsi promouvoir un accès aux crèches pour tous et exige une adaptation de l'offre.

Un engagement continu pour améliorer les pratiques

En 2016, 485 enfants étaient accueillis dans les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant. La Ville souhaite intensifier les projets interservices comme le travail de transition des crèches vers les Centres de Loisirs, la participation à des événements tels Trappes-Plage...

FÊTE DE LA PETITE ENFANCE

La fête de la petite enfance aura lieu samedi 13 mai au gymnase Guimier. De 15h à 18h30, découvrez plusieurs espaces thématiques autour du thème de la journée, construire et partager avec mon enfant. Informez-vous sur l'alimentation, sur la petite enfance dans la ville, dans les équipements d'accueil du jeune enfant et sur la transition vers l'école. Pendant que les plus petits testent l'espace motricité ou la dînette, découvrez les raconte-tapis ou comment fabriquer des jeux avec du matériel de récupération... Ne manquez pas le goûter à 16h30.

CAROLINE JAOUÏ, psychologue au sein de l'équipe transverse.



« Chaque enfant évolue à son rythme. Je fais le lien entre le comportement de l'enfant, sa prise en charge par l'équipe de professionnels et les questions des parents. La sécurité affective apportée à l'enfant lui permet de s'ouvrir vers l'extérieur. Au sein de l'équipe transverse, nous suivons le développement des enfants et apportons un appui aux équipes. Nous participons également au travail sur la transition crèche-école, qui est une passerelle entre la petite enfance et l'enfance et proposons des journées de formation. »

Depuis 2015, la cuisine municipale fournit des repas adaptés aux tout-petits, établis par une diététicienne. Chaque crèche dispose d'un office pour réchauffer les plats. Pour accompagner les assistantes maternelles, le RAM a engagé un travail de professionnalisation sur les contrats ou les congés. Grâce à un partenariat avec la Protection maternelle infantile, une puéricultrice dispense des formations sur le sommeil de l'enfant, son alimentation, la propreté. Les assistantes maternelles peuvent ainsi partager leurs expériences et avancer dans la relation avec les parents. Enfin, une deuxième antenne pour le RAM sera ouverte pour toucher toutes les assistantes maternelles de la ville.



Enfouissement de la RN 10 : un avis favorable pour un projet d'utilité publique

Après l'enquête publique menée fin 2016, la commission d'enquête a donné un avis favorable à la déclaration d'utilité publique du projet.

Du 17 novembre au 17 décembre 2016, deux enquêtes publiques ont permis aux usagers de s'exprimer sur l'enfouissement de la RN 10 et l'aménagement du plateau urbain. La commission d'enquête a donné son verdict fin mars. Elle émet un avis favorable à la déclaration d'utilité publique (DUP) nécessaire aux deux projets. Quelques recommandations et une réserve accompagnent cet avis, remarques prises en compte par la Ville.

Il reste plusieurs étapes avant le début des travaux, prévus en 2018. Le préfet dispose d'un an à compter de la clôture de l'enquête publique pour déclarer le projet d'utilité publique. Il devra donc donner son avis avant le 17 décembre 2017.

Pendant ce temps, les services municipaux et les partenaires travaillent sur le dossier « projet », pour dessiner de façon très précise les travaux,



modifications et aménagements prévus. Cette étape est obligatoire pour lancer l'appel d'offres auprès des entreprises de travaux publics. De son côté, l'État, maître d'ouvrage des travaux de voirie et de l'enfouissement, passe par les mêmes étapes.

En préparation des travaux de requalification de la RN10, l'ancienne poste rue Danielle Casanova a été déconstruite ainsi que la maison dite des secrétaires de Mairie. Le terrain sera utilisé pour la construction d'un pont provisoire.

DÉPAYSEZ-VOUS LES PAPILLES

Adelina Serafina vous accueille dans son magasin de spécialités roumaines, Poiana, qui combine une épicerie et un service traiteur. Ouvert fin février dans le quartier de l'Aérostas, le magasin propose notamment des charcuteries, pâtisseries, fromages roumains et barbecues le midi. 22 avenue Maryse Bastié, ouvert du lundi au vendredi : 10h-14h et 16h-20h, et le dimanche de 10h à 13h. Tél. : 09 82 27 18 89.





© DR

Au fil du temps

Repas des seniors

Mercredi 24 mai et mercredi 21 juin, à la Maison des familles, 12 heures. L'inscription est obligatoire auprès du service pour les personnes qui ne le sont pas encore. Repas 4,90 €.

Ciné-Club

Lundi 15 mai « Lion » et lundi 12 juin « Paris pieds nus », à 14 h, 2 €.

Sorties 2017

Samedi 13 mai : visite guidée du Petit Moulin de Cernay-la-Ville qui a ouvert en octobre 2016.

Judi 8 juin : journée en Normandie (Eure) avec visite guidée du château de Beaumesnil (déjeuner inclus).

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à appeler le CCAS Service animation seniors au 01 30 69 19 18.

EN BREF

Le foyer Burgard au 1 rue de l'abreuvoir (derrière le cinéma le Grenier à Sel) est ouvert tous les jours de 14h à 17h (excepté les jours des repas des seniors). Vous y êtes accueillis par une animatrice pour participer aux diverses activités. Une collation est offerte pour clôturer l'après-midi. Inscription gratuite au service ou directement au foyer : 01 30 50 32 17.



À TRAVERS LA VILLE

Comités de quartier

La prochaine réunion de votre comité :

La Boissière : mercredi 10 mai, 20h-22h, maison de la Boissière

Moulin de la Galette : mercredi 10 mai, 20h-22h, école élémentaire Auguste Renoir

Jaurès - Gare : mardi 16 mai, 20h-22h, école élémentaire Jean Jaurès

Les Merisiers : mercredi 17 mai, 19h30-21h30, école élémentaire Henri Wallon

Plaine de Neauphle : jeudi 18 mai, 20h-22h, école élémentaire Flaubert



Le 11 mars, le comité de quartier Moulin de la Galette a organisé un concours de cuisine. Au menu, plats salés et sucrés pour un tour du monde gustatif !



PORTRAIT DE TRAPPISTE

Yann Bende Zonnet, les yeux tournés vers l'objectif

Quand un agent propose à Yann Bende Zonnet de devenir basketteur professionnel à 16 ans, il croit à une blague. Mais le jeune homme arrivé à 8 ans du Cameroun quitte Aulnay-sous-Bois pour le centre de formation de Strasbourg en tant que cadet, espoir, puis pro A. Après avoir intégré l'équipe pro B de Saint-Vallier, sa carrière s'annonce prometteuse. Yann ressent cependant le besoin de reprendre ses études. « Je sentais que j'avais des lacunes. Pour le club, ce n'était jamais le bon moment d'étudier. Je me suis accroché, quitte à choisir des équipes moins bien classées, comme la Nationale 1 de Saint-Etienne. Mon projet a encore été ignoré ». Son agent lui suggère Trappes-en-Yvelines, en Nationale 2, où il emménage en 2013.

J'arrêtais les disputes

entre joueurs et donnais des conseils. L'ESC Trappes, qui allie études et basket, le soutient : « Nacer Belgacem m'a conseillé le métier d'éducateur spécialisé car j'arrêtais les disputes entre joueurs et donnais des conseils ». Jacques Michelet, président du club, l'aide lors de son année de préparation à Buc puis lors de sa formation, financée par le club : « Deux fois par semaine, chez lui, il me faisait lire, analyser, détaillait la mission d'éducateur spécialisé, les compétences à acquérir... » Yann finit par se séparer du club pour se consacrer à ses études.

Même s'il doute de lui, Yann persévère et les notes suivent. Son choix est parfois compris. Pourquoi délaisser une carrière de basketteur professionnel ? « Dans le sport de haut niveau, tu es dans une bulle loin de la réalité. J'avais soif d'apprendre, de mettre mes compétences au service de l'autre. J'ai privilégié ma famille et le travail sur le long terme ». Pourtant, le basket lui manque : « ça a été une ouverture, j'ai appris la patience, le travail en équipe, la maîtrise de soi et le partage d'un objectif commun ». Il y reviendra un fois installé dans son nouveau travail, après ses oraux de juin. Son nouvel objectif : passer un master des sciences de l'éducation. Cette soif d'apprendre, il l'a transmise à sa fille de 5 ans. « Elle m'a demandé de lui apprendre à lire, depuis on passe des heures à la librairie le Mille Feuilles. On fait du vélo à l'Île de loisirs et elle veut connaître le nom des plantes... On peut être bloqué, se dire que telle chose n'est pas pour nous, mais on est tous capables. » Parfois on a juste besoin d'un coup de pouce.

EN BREF

Etoile sportive des cheminots
de Trappes / Saint-Quentin-en-Yvelines :
michelet.jacques@free.fr, nacer.belgacem@hotmail.fr.

Sept voix pour un concert détonnant

La chanson commence avec une voix. Puis deux. Les percussions claquent, tournent en boucle. La trompette retentit, la guitare fait vibrer l'ampli et le DJ mixe quelques notes... La surprise, chez les Naturally 7, c'est qu'il n'y a aucun instrument sur scène ! Les sept new-yorkais sont des pros du beat box (ils imitent les instruments avec leur bouche) et mêlent Hip-hop, soul, RnB, gospel avec une énergie communicative. Pour la tournée internationale de leur dernier album, *Both sides now*, les Américains ne proposent que trois concerts en France. Raison de plus pour ne pas les manquer lors de leur passage à La Merise !

Naturally 7, concert, le samedi 13 mai à 20h30 à la Merise. à partir de 11 €.



© DR



© DR

EN BREF

CINÉMA LE GRENIER À SEL

Les lumières du Grenier : *Les enfants du paradis* de Marcel Carné (1945), vendredi 12 mai à 20h45

Séances de films scolaires, les dimanches à 15h : *Le potager de mon grand-père* (14 mai), *Ponyo sur la falaise* (25 juin).

Fête du cinéma : du dimanche 25 au mercredi 28 juin.

LA MERISE

Dernières dates

LES JEUNES TRAPPISTES EN SCÈNE

Les écoliers de Trappes-en-Yvelines, entourés de danseurs, comédiens, chanteurs, metteurs en scènes, imaginent des chorégraphies et des écrits qu'ils mettent en scène au cours d'un festival incontournable de la ville. **Banlieues'arts, du 15 mai au 2 juin.**



© DR

UNE CHORALE D'EXCEPTION

Mêlant comédie musicale, création pour chœur et mise en scène, le spectacle du groupe vocal Chœur-Accord présente un répertoire de chansons francophones haut en couleurs. **Derrière les notes, groupe vocal Chœur-Accord, vendredi 16 (21h), samedi 18 (21h) et dimanche 18 juin (15h), à partir de 10€.**

AFRO SWING VOUS FAIT DANSER

L'association Afro Swing présente son gala de danse et mélange les styles. **Gala de danse Afro swing, samedi 24 juin.**

REVENEZ SUR VOS PAS

Notre univers intérieur inspire les sept membres de la troupe Les 7 doigts de la main pour un spectacle entre théâtre et cirque. **Réversible, mardi 4 juillet à 19h.**

L'ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE EN SCÈNE

Cent cinquante élèves de l'École de musique et de danse sont rassemblés sur scène pour une biennale de musique « Du baroque au rock ». **Biennale de musique, lundi 1^{er} juillet à 20h30.**

Trappes Épopées, histoire(s) de la ville

Thierry Payet, artiste en résidence dans la ville pour quatre ans, expose ses cartographies narratives à l'école de musique et de danse. Les histoires collectées par les classes de l'école Thorez prolifèrent sur les murs, la carte narrative Google maps s'affiche sur grand écran, l'auditorium retentit des témoignages des habitants, dix-huit vitrines épinglent les cartographies narratives, tandis que divers objets nous invitent à prendre du recul... Rencontrez l'artiste lors du vernissage le jeudi 18 mai à 18h !

Trappes Épopées, du mercredi 10 mai au mercredi 28 juin à l'École de musique et de danse.



EN BREF

HÔTEL DE VILLE : du 13 au 23 juin, exposition des travaux des élèves des ateliers d'arts plastiques.

Du 6 au 19 juin : exposition de l'atelier ville
Aux heures d'ouverture de l'Hôtel de ville.



© DR

DES CONCERTS PÉDAGOGIQUES POUR DÉCOUVRIR LA MUSIQUE CLASSIQUE

Vendredi 17 mars, 1600 enfants de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines assistent aux concerts pédagogiques organisés par l'Association pour la promotion de la musique à Saint-Quentin-en-Yvelines à la Merise.

Les écoliers découvrent les différents instruments de l'orchestre et la construction d'un concerto grâce à la violoniste Marianne Piketty et au chef d'orchestre Julien Masmondet, avant un concert symphonique à découvrir en famille avec des œuvres de Brahms, Gluck, Mozart et Puccini.

ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE

Au programme

WEEK-END DES ENFANTS

- > Samedi 20 mai à 14h et 15h30 : **Les ritournelles enfantines**, spectacle des plus jeunes élèves de musique
- > Dimanche 21 mai à 14h et 16h : **Entrez dans la danse**, spectacle des plus jeunes élèves de danse

LA MUSIQUE SE FÊTE À L'EMD

- > Vendredi 16 juin à 20h30 : **Concert rock - chanson française**
- > Samedi 17 juin à 20h30 : **concert jazz**
- > Lundi 19 juin à 19h : **audition de musique**
- > Mardi 20 juin à 18h30 : **audition de piano**
- > Mercredi 21 juin à 19h30 : **Boeuf**

SPECTACLES

- > Samedi 10 juin à 20h30 : **Ubu Roi** d'Alfred Jarry, par l'atelier Théâtre de Trappes.
- > Vendredi 23 juin à 20h : **Instants de danse**, spectacle des élèves de tous les niveaux de danse, et des classes à horaires aménagés en danse.
- > Vendredi 30 juin à 20h : **Match d'impro** Tournoi intergénérationnel, par l'association Déclit Théâtre, entrée 3€.

Groupe de la majorité municipale

Liste UDT

Culture, sport, social, éducation, autant de domaines où les associations apportent, à travers l'engagement de leurs bénévoles, leur compétence, leur énergie, au service de tous. Partenaires de la ville, elles complètent l'offre des services municipaux, elles ouvrent de nombreuses possibilités d'activités collectives, de découvertes, de pratiques sportives et culturelles, elles sont aussi un soutien pour ceux qui en ont besoin.

Pour toutes ces raisons nous continuons année après année, à soutenir financièrement les associations, soit pour leur fonctionnement global, soit pour la réalisation d'actions particulières mais nous les aidons également par la mise à disposition d'équipements et par une concertation active à soutenir leur activité, tout en les laissant libres de leur objet et autonomes dans leur quotidien.

Nous avons voté, lors du dernier conseil municipal, les subventions aux associations et comme l'an dernier les élus de droite se sont abstenus...

Une attitude à comparer avec les choix faits au conseil régional, au conseil départemental et à la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines qui montrent une méfiance envers une vie associative que l'on voudrait, à droite, contrôler davantage, où des choix culturels sont remis en cause, où la pratique sportive de haut niveau compte plus que le sport pour tous, où l'indépendance des acteurs associatifs est plus ou moins tolérée. La rigueur budgétaire est alors un prétexte pour la baisse des subventions aux associations ce que pour notre part nous refusons.

Nous continuerons à défendre la richesse du tissu associatif qui fait vivre le lien social et s'ouvre à tous.

Enfin, nous souhaiterions féliciter notre belle jeunesse qui sait se distinguer :

- Le Lycée de la Plaine de Neauphle qui est 1^{er} au palmarès des meilleurs lycées des Yvelines 2017.
- Les jeunes qui ont pu, lors d'un tournage organisé par Google et YouTube l'été dernier, utilisé le chant, la danse, l'humour ou des ressorts dramatiques pour faire passer leur message en 90 secondes sur la fraternité. L'avant-première du documentaire « Toi-même tu filmes », tiré d'une tournée dans 46 villes de France, s'est déroulée au cinéma le Grenier à Sel il y a quelques semaines en présence des cinéastes en herbe !
- Les juniors de Trappes-en-Yvelines de Déclic Théâtre, champions du monde de l'impro à domicile ! L'équipe de 3 filles et 3 garçons a su se distinguer au fil des matchs pour se retrouver face au Québec en finale, après avoir gagné contre la Suisse et la Belgique.

JEANINE MARY, CHEIKHAGNE, CHRISTINE VILAIN, JEAN-YVES GENDRON, ANNE-ANDRÉE BEAUGENDRE, THOMAS URDY, HAWATHIAM, PHILIPPE GUEROULT, ODILE INIZAN, ALI RABEH, SANDRINE GRANDGAMBE, CRISTINA MORAIS, JEAN-CLAUDE RICHARD, NASSIRA MOHAMAD, NACIRA DELLAL, LARBI TOUAHIR, NICOLE BARRÉ, MARIE-MADELEINE HAMEL, ALAIN ARCHAMBAULT, CÉCILE MACKEL, SAMUEL ABO, LUC DAUVERGNE, HAYATTE MAZOUZA, BARDED BOURAHOUANE, GHISLAINE GUESNON

Groupe d'opposition

Trappes citoyens

Lorsqu'il s'agit de faire de grands discours et des vœux pieux sur la fraternité, la majorité municipale répond toujours présent. Mais quand il s'agit de donner des réponses concrètes à des questions précises et élémentaires qui touchent au quotidien des Trappistes, le dialogue est tout de suite beaucoup plus difficile. Citons :

- Les habitants du quartier Jean Macé qui attendent toujours des réponses sur leurs problématiques de stationnement ;
- Les habitants de Jules Védriens qui, abandonnés depuis plusieurs années, ne savent toujours pas quand la fameuse rénovation de leur square va débiter ;
- Les habitants de Clément Marot qui, comme d'autres copropriétaires, n'ont pas droit au même niveau de service public que le reste des habitants ;
- Les habitants de La Boissière ou de Jean Jaurès qui ont contesté à plusieurs reprises des choix d'aménagement dans leurs quartiers mais qui n'ont pas du tout été écoutés ;
- L'ensemble des Trappistes qui sont inquiets du projet d'enfouissement partiel de la N10 tel qu'ils a été pensés à ce jour et qui réclament des aménagements intelligents et légitimes.

Tous ces habitants ne reçoivent aucune réponse malgré leurs relances. C'est pour cela que nous nous faisons ici leurs porte-paroles : on ne dirige pas une ville contre ses habitants. La fraternité, c'est aussi le respect et le dialogue, et non le mépris.

OTHMAN NASROU, JOSETTE GOMILA, STÉPHANE DUMOUCY, BRIGITTE RAWLINSON.

Groupe d'opposition

Trappes à Gauche

Quand la dignité humaine est respectée, quand chacun peut vivre correctement avec ses proches, quand le travail utile est valorisé, quand le respect mutuel incite à participer à la tranquillité publique, quand l'éthique, l'égalité, la fraternité sont renforcées, alors la liberté de penser, d'agir concrètement, de se projeter pour un avenir meilleur est du domaine des possibles !...

L'immense majorité des trappistes aspirent à cela, le bon sens populaire aspire à cela. Une municipalité comme la nôtre, Saint-Quentin-en-Yvelines, le département, la région, le gouvernement français, l'Europe, pourraient-ils faire mieux dans cette direction ?

Sans doute si les richesses générées étaient réparties plus équitablement, si l'évasion fiscale n'était pas un vol organisé contre la solidarité ici et partout dans le monde... Parmi les spécialistes les sociétés de "burgers", qui viennent de s'installer sur Trappes, figurent-elles en bonne place pour remplir leurs caisses au Luxembourg et ailleurs ? Oui le progrès social et humain est possible quand nos représentants à tous les niveaux mettent en cohérence leurs paroles et leurs actes, leurs responsabilités au service de tous !... Nous citoyens lucides engageons-nous pour la justice sociale, environnementale et démocratique !

LUC MISEREY, VÉRONIQUE BRUNATI, MOURAD CHARNI.

Élue d'opposition

Au sein du Conseil Municipal, je siège dans l'opposition en qualité d'élue non inscrite. L'espace d'expression libre qui m'est réservé me donne la possibilité d'informer les Trappistes de ma récente adhésion au Front Libéré.

"Un moyen de faire mieux", voici ce que déclarait Monsieur le Maire en 2014 au sujet de la création de la Zone de Sécurité Prioritaire. Comme d'autres villes classées ZSP, Trappes fait l'objet d'une expérimentation en équipant la police municipale de caméras-piétons. L'information succincte parue dans le magazine de mars/avril mérite quelque explication. Fixé à l'uniforme des policiers, ce dispositif a pour but d'apaiser la relation lors d'un contrôle d'identité ou d'une intervention. L'an prochain, un bilan permettra d'en apprécier les résultats.

Assurer la sécurité et la protection des administrés est prioritaire pour une municipalité en place. Dans le contexte actuel, face à une actualité brûlante, n'aurait-il pas été préférable d'armer la police municipale avant d'expérimenter les caméras-piétons ? Ce dispositif aurait alors été complémentaire.

MIREILLE BREUGNOT.

Les textes ci-dessus sont les tribunes libres ouvertes aux groupes qui composent le conseil municipal conformément au Code général des collectivités territoriales et au règlement intérieur du conseil municipal de la ville de Trappes-en-Yvelines. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

SÉANCE DU 14 MARS 2017 (extraits)

Ce qu'il faut retenir



Le conseil municipal approuve la convention de partenariat avec l'association « Les amis du cinéma du réel » dans le cadre du festival Cinéma du Réel. Ce projet s'inscrit dans le projet du cinéma municipal d'Art et d'Essai, visant à promouvoir les différents genres cinématographiques.

La rémunération des personnels des collectivités territoriales sont fixées par un décret qui vient d'être modifié. L'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique passe ainsi de 1015 à 1022. **Le conseil municipal modifie donc l'indice de référence pour le calcul des indemnités de fonction** allouées aux Maire, Maires-adjoints et conseillers municipaux délégués.

La Ville prend en considération l'achèvement des nouveaux programmes fonciers et les principes du périmètre scolaire pour déterminer l'école de chaque enfant, en fonction de la proximité, des voies de circulation et de la capacité d'accueil des établissements scolaires. **Il devient nécessaire d'adapter le périmètre scolaire. Le conseil municipal décide donc de le modifier.** Retrouvez le plan sur www.trappes.fr.



Le conseil municipal décide d'accorder une subvention de 500 euros au lycée Louis Blériot pour un voyage pédagogique à Saint-Nazaire.

La Ville a décidé des subventions accordées aux associations. Pour l'exercice 2017, les associations culturelles reçoivent 130 600 €, les associations sportives 310 000 €, les associations de solidarité 28 550 €.

TAUX DE FISCALITÉ : PAS DE CHANGEMENT

Les taux de fiscalité pour l'exercice 2017 ont été votés. La taxe d'habitation reste à 12,86% et la taxe sur le foncier bâti reste à 24,14%. La taxe sur le foncier non bâti ne change pas et reste à 116,16%.

À NOTER

Rendez-vous des élus

M. le Maire, MM. et M^{mes} les adjoints au Maire reçoivent sur rendez-vous.

Pour tout courrier : Hôtel de Ville
1, place de la République / CS 90544
78197 Trappes cedex

Permanence de M. Benoît Hamon

Député des Yvelines, sur rendez-vous.
Accueil tous les jours - 2, rue Carnot, de 9h30 à 18h30
Tél. : 06 07 44 74 30 et 01 40 63 94 19

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 13 juin à 19h en l'Hôtel de ville.
Nous vous rappelons que les séances sont publiques.

Pour l'ensemble des délibérations
du Conseil municipal :
www.trappes.fr rubrique
« Vie municipale »

FÉVRIER 2016

Naissances

Alouache Abderahman, Alves Layana, Arroum Rania, Arslan Hamza, Baptista Maïwenn, Ben Toumia Mayssene, Boudier Bille Manon, Carvalho Lola, Charef Selma, Cherif Sofia, Clairicia Souleymane, Conde Aymad, Dakhli Camilia, Diabaoui Tasnim, Diallo Rahmatoullah, Diop Samba, Drame Diassigo, Dufour Maëlys, El Fakir Ayah, El Midouli Imran, Elumalai Marie-Louise, Gence Caissy, Hamdidi Samy, Hocine Aya, Houari Yasmine, Jn Philippe Margens, Kadir Anissa, Ketfi Israa, Legrier Paul, Lucel Laval Nathan, Machado Diniz Juliette, Maguella Lila, Maguella Loubna, Mansouri Zineb, Mean Elyna, Medjad Kamélia, Meheni-Halfaia Zied, Merhoum Noor, Mesbah Dina, Moilime Noam, Mouéllé Saad, Niang Mahamadou, Oumouri Kassim, Razik Mayssene, Saki Naël, Sinniamourid Mylan, Souaka Chrissy, Souidi Ritej, Soukouna Younous, Tambadou Hawa, Tria Zaynab, Zelloufi Saad, Zelloufi Yasser.

Mariages

Thérinca Jean-Max et Gasselins Sylvie
Bensekrane Abderrahmane et Azam Mounya

Décès

Amrane Zohra, Marghich Fadma veuve Madmar, Lepleux Lionel, Goubard Eric, Da Silva Ferreira Antonio, Mohammadi Mohamed, Diallo Abdoulaye, Schmit Edgard, Pitard Pierre, Khennous Yvon, Nkrumah Monica veuve Caillaud, Lau Man, Bougaër Jacqueline veuve Checa, Braz Fatiha épouse Boudjema

MARS 2017

Naissances

Ag Ismael Idhwal, Allanic Éléanore, Ba Alassane, Benlahcen Manel, Brasseur Benoît, Camara Mansita, Charles Côte, Dardakh Ishaq, Diallo Khady, El Mourabiti Imran, Fofana Bambo, Furlin Camille, Griba Soan, Hammouti Asma, Hié Loélie, Karakoç Ahsen, Le Roy Jeanne, Lopes De Jesus Gabriel, Lopes Ferreira Sarah, Maillard Léo, Manikandan Jessy, Mekdad Wassim, Moukoko Kylian, Mtir Hamed, Najjari Ineya, Passe-Courtin Santos Noé, Reinhard Madley, Sahari Kinan, Sam Jennah, Sbeih Ali, Taleb Khalil, Toaiba Mohammed, Zahdali Sofya

Décès

Chouf Abdelkader, Colombani Josette veuve Quéré, Jaadar Mimoun, Khlifi Khadija épouse Hammouti, Marcel Raphaël, Moussu Eliane épouse Mornet, Pohyer René, Semence Alain, Wilmsen Ginette veuve Coillot

Mariages

Aubry Céline et Lyaouanc Jérôme
Mokeddem Atia Hadjla et Ait Chaouche Slimane
Ribeiro Vanessa et Fernandes Mickaël
Sakkar Rami et Belmehdi Souad
Tala-Ighil Ismail et Achouri Samira
Tavares Lopes Angelo et Soares Correia Teodora

À NOTER

LA MAIRIE PRATIQUE

Hôtel de Ville
1, place de la République
CS 90 544 - 78197 TRAPPES CEDEX
Tél. : 01 30 69 17 00 - Fax : 01 30 69 02 33
Lundi 14h à 19h30 / Mardi, mercredi, jeudi et vendredi 8h45/12h et 14h/17h.

La direction du logement est fermée le vendredi.
La direction de l'urbanisme est fermée tous les matins.

HORAIRES DE MARCHÉ

Marché des Merisiers mercredi 13h30/18h30, vendredi 7h30/13h et samedi 7h30/14h.
Marché du centre-ville dimanche 7h30/13h.

PERMANENCES EN MAIRIE

UNC UNCAFN (anciens combattants) : 3^e dimanche du mois, de 10h à 12h.
FNACA : le deuxième dimanche de chaque mois en la salle des permanences de l'hôtel de ville, de 10h à 12h.
Pro BTP (Caisse de retraite et de prévoyance du bâtiment) : mercredi, sans rendez-vous de 9h à 12h et sur rendez-vous de 14h à 17h (tél. : 06 73 30 36 45).

À NOTER

Au cinéma le Grenier à Sel

Programme : www.cinemagrenierasel.com



DÉCOUVREZ LES ABEILLES LORS DES APIDAYS

Samedi 24 juin, la ferme pédagogique de l'Île de Loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines vous invite à découvrir les abeilles et leurs produits lors du rendez-vous annuel APIdays, le samedi 24 juin à partir de 10h. Gratuit. Informations : 06 77 70 48 05.

ALLOCATION ÉNERGIE 2017

Pour bénéficier de l'allocation énergie, vous devez résider à Trappes-en-Yvelines, être retraité et âgé de plus de 65 ans au 1^{er} janvier 2017 ou être en possession d'une carte d'invalidité à 80%, et être non imposable en 2016 sur les revenus 2015. Pour une personne seule, le revenu brut annuel doit être inférieur ou égal à 14 000€, pour un couple ce montant est porté à 21 600€.

Déposez votre dossier au CCAS en mairie avant le 28 juin 2017, les mercredis. Vous devez fournir une pièce d'identité, l'avis d'imposition 2016 sur les revenus 2015, une facture d'énergie récente de votre domicile et à votre nom ou une quittance de loyer, un IBAN postal ou bancaire à votre nom (le même que celui de la facture d'énergie), un justificatif de retraite ou la carte d'invalidité et votre numéro de téléphone. A noter : le Conseil départemental ne finançant plus cette allocation, il ne reste que la part donnée par la Ville, de 37,50€.

ALLONGEMENT DU DÉLAI DE DÉCLARATION DE NAISSANCE

Un décret du 2 mars tire les conséquences de la prorogation du délai de déclaration de naissance de trois à cinq jours par le législateur en reprenant et en adaptant l'article unique du décret n° 60-1265 du 25 novembre 1960 relatif au mode de calcul du délai prévu à l'article 55 du code civil. Ainsi, le jour de l'accouchement n'est pas compté dans le délai de déclaration de naissance. Lorsque le dernier jour du délai est un samedi, un dimanche, un jour férié ou chômé, ce délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

ATELIERS NOUVELLES TECHNOLOGIES.

La Cyberbase vous propose des ateliers sur les nouvelles technologies les samedis de 10h à 12h. En mai : la cybercriminalité (le 6), les logiciels libres (le 13), l'informatiques : les dangers sur la santé (le 20), les réseaux sociaux (le 27). En juin : Google et Apple, les meilleurs ennemis (le 3). Tél : 01 30 16 24 90.



A VÉLO, LE CASQUE OBLIGATOIRE POUR LES MOINS DE 12 ANS

A partir du 22 mars 2017, le port d'un casque certifié à vélo deviendra obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans, qu'ils soient conducteurs ou passagers. Le décret est paru le 22 décembre 2016 au Journal Officiel et prévoit donc un délai de 3 mois pour que chaque famille ait le temps de s'équiper.

DON DU SANG EN L'HÔTEL DE VILLE

Donner votre sang peut sauver des vies. Participez à une journée de don du sang le **vendredi 30 juin en l'hôtel de ville !** Informations et inscriptions : 01 30 69 18 09.



Faites le ménage dans votre historique de navigation

Toute page internet que vous consultez sur un terminal numérique s'inscrit dans votre historique. L'historique et les données conservées peuvent être utilisés pour le ciblage publicitaire ou vus par une personne utilisant votre terminal ou par un inconnu qui accède à votre compte.

Comment effacer ces données ?

Vous devez trouver le menu historique, puis effacer les éléments choisis. Par exemple :

- > Ouvrez le navigateur Chrome, dans le menu principal sélectionnez Historique, puis « effacer les données de navigation ».
- > Sur Internet Explorer, appuyez sur les touches ctrl + maj + supp, puis cochez les éléments à effacer.
- > Sur Mozilla, l'Historique se trouve dans l'onglet Menu, puis reste à « effacer l'historique récent ».
- > Ouvrez le navigateur Safari, cliquez sur « Safari » puis sur « réinitialiser Safari ».

Vous pouvez aussi utiliser la navigation privée, pour automatiser tout ou partie de cet effacement (par exemple : historique supprimé à la fermeture de l'application). L'option de navigation privée empêche l'enregistrement de certaines données comme les pages visitées, les cookies, mots de passes... Activez-la sur Chrome (touches MAJ+CTRL+N), Firefox et Internet Explorer (CTRL+MAJ+P).

Assurez-vous régulièrement que vos données conservées dans l'historique correspondent au niveau d'exposition que vous souhaitez avoir.

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES, LE 7 MAI ET LÉGISLATIVES LE 11 ET 18 JUIN : COMMENT VOTER ?

- il faut avoir été inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre 2016 (sauf pour les jeunes ayant eu 18 ans entre le 1^{er} janvier 2017 et la date des élections) et présenter sa pièce d'identité (obligatoire) et sa carte électorale (pas obligatoire) dans son bureau de vote.

- En cas d'empêchement, il est possible de voter par procuration. Il faut préalablement vous rendre au commissariat ou au tribunal d'instance jusqu'au samedi midi précédent le scrutin.

- Les bureaux de vote sont ouverts de 8h à 20h.

Pour tous renseignements : 01 30 69 17 00 ou sur trappes.fr



RETROUVEZ TOUS LES
ÉVÉNEMENTS ET PLUS

sur la page
agenda
du site trappes.fr
via le flash code



Dimanche 7 mai 8h / 20h

**2^e tour de l'élection
présidentielle** (voir p 23)

Lundi 8 mai 10h15

Commémoration
72^e anniversaire de la victoire
du 8 mai 1945 - Gare (voir p 6)

Du mercredi 10 mai au 28 juin

« **Trappes épopées** »
Exposition de l'artiste
Thierry Payet
Ecole de musique et de danse (voir p 19)

Samedi 13 mai 14h / 18h

Fête de la petite enfance
Gymnase Guimier (voir p 14)

Vendredi 19 mai 19h / 22h

Fête des voisins
Comité de quartier la Boissière
Place Haloche

Samedi 20 mai 14h / 18h

**Journée autour de
la prévention routière**
Square Jean Macé (voir p 4)

Du mardi 6 au vendredi 30 juin

Les itinérances
Animations dans la ville (voir p 5)

Du lundi 6 juin au lundi 19 juin

Atelier Ville
Exposition / Hôtel de ville

Dimanche 11 juin

**1^e tour des élections
législatives** (voir p 23)

Mardi 13 juin 19h

Conseil municipal
Hôtel de ville (voir p 21)

Du 16 au 18 juin

« **Derrière les notes** »
Concert du groupe vocal
Chœur-Accord / La Merise (voir p 18)

Dimanche 18 juin

**2^e tour des élections
législatives** (voir p 23)

Mercredi 21 juin 9h / 17h

Fitday's / Parking mairie (voir p 11)

Samedi 24 juin 14h / minuit

Ville en fête
Stade Chansac (voir p 4)

Vendredi 30 juin

Don du sang
Hôtel de ville (voir p 23)

Mardi 4 juillet 19h

Réversible
Cirque, compagnie Les 7 doigts de
la main - La Merise (voir p 18)

CULTURE

LES ENFANTS FONT LA FÊTE CHEZ LES OFFENBACH

Pour la 15^e édition des
Enfants en scène, 14
classes élémentaires de
l'Agglomération interprètent
une pièce d'opéra inspirée
des airs d'Offenbach.
Un travail de haute qualité.

Ce matin de mars en l'école Cocteau, Pierre Calmelet, chef d'orchestre, vient écouter chanter les élèves. La classe de M^{me} Glohr prépare le concert des Enfants en scène et les compliments ne manquent pas : « *Vous chantez très bien, vous connaissez déjà toutes les paroles, et on voit que vous êtes contents de chanter* ».

Cette année, l'Association de promotion de la musique de Saint-Quentin-en-Yvelines (APMSQ) réunit le grand chœur des élèves, la Maîtrise de Trappes-en-Yvelines et le chœur d'adultes de la Pléiade. Ils seront accompagnés par une soprano et un ténor professionnels, et l'Ensemble orchestral de la Villedieu pour un spectacle inspiré des œuvres d'Offenbach. L'histoire raconte l'émoi du tout Paris à l'approche du nouveau spectacle du compositeur.

L'opéra est stimulant : c'est un prétexte pour étudier la géographie, le français, l'histoire. Pour Pierre Calmelet, « *le projet est porté par le travail en profondeur de l'APMSQ, par deux dumistes d'exception, M^{me} Boda Rechner et M^{me} Lacombe, par l'investissement des enseignants et la volonté de la Ville. C'est un projet exemplaire !* »

**Une fête chez les Offenbach, samedi 17 juin, 20h30,
au Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines.
Renseignements : 01 30 66 33 59.**

